PACTE MONDIAL

Communication sur le Progrès 2014

Déclaration du Président

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies en 2003, le Groupe MANE s'est engagé à aligner ses opérations et sa stratégie sur les Dix Principes énoncés dans le Pacte touchant les droits de l'Homme, les normes du travail, l'Environnement et la lutte contre la corruption.

Pour la onzième année consécutive, nous renouvelons les engagements que nous avons pris à cet égard et, à ce titre, nous décrivons dans cette communication les mesures prises pour appliquer le Pacte Mondial et ses principes, ainsi que les résultats obtenus.

Jean M. MANE

Président

SOMMAIRE

01. NOTRE DÉMARCHE RSE
02. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES
03. INFORMATIONS SOCIALES
04. INFORMATIONS SOCIÉTALES

1

Le management du développement durable chez MANE

NOTRE DÉMARCHE RSE

Message du Président

Depuis toujours, MANE est un Groupe familial qui s'inscrit dans une croissance pérenne. Nous sommes une entreprise patrimoniale, gage de stabilité et d'indépendance financière, mais aussi de relation durable avec nos clients et partenaires et de responsabilité vis-à-vis du bien-être de nos collaborateurs. Avoir une vision à long terme est l'élément clef de la réussite d'une entreprise familiale indépendante comme MANE.

Notre force est aussi d'être devenus une entreprise globale tout en gardant nos racines provençales. En 2013, le Groupe a réalisé 91% de son chiffre d'affaires à l'international : d'une part, pour être proche de nos clients, pour respecter les préférences régionales et culturelles en implantant des centres de R&D à proximité des différents marchés, et d'autre part, pour réduire les distances et les délais afin de livrer nos clients rapidement et être en mesure de faire face aux concurrents internationaux.

Les performances réalisées en 2013 – dont la forte progression du chiffre d'affaires de plus de 13,3% par rapport à 2012 – confortent cette stratégie.

Nous sommes également conscients que s'inscrire dans une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) est primordial pour concilier au mieux développement économique, respect des hommes et protection de l'environnement, sans lesquels l'entreprise ne saurait prospérer à long terme.

Résolument engagé sur la voie du développement durable depuis plusieurs années déjà, le Groupe a structuré sa démarche RSE il y a 5 ans. Dès 2008, la réalisation d'un diagnostic interne a mis en lumière nos principaux enjeux environnementaux et sociaux. En 2012, fort de la maturité acquise en cinq ans sur les questions de développement durable, nous avons fait évoluer notre politique RSE en nous appuyant sur les lignes directrices de l'ISO 26000 pour la consolider et l'enrichir. Suite à ces travaux, nous avons formalisé notre démarche RSE essentiellement autour des domaines d'actions prioritaires suivants :

- Concevoir des produits et des procédés de fabrication plus respectueux de l'homme et de l'environnement ;
- Réduire les impacts de nos activités sur l'environnement ;
- S'assurer de la santé, de la sécurité et du bien-être de nos collaborateurs au travail ;
- Favoriser le développement de nos collaborateurs ;
- Intégrer les enjeux du développement durable au sein du processus d'achats ;
- Assurer la qualité et la sécurité sanitaire de nos produits.

C'est ainsi que nous concevons le développement durable chez MANE.

Dans une logique d'amélioration continue, nous nous sommes fixés un ensemble d'objectifs datés et quantifiés afin que chacun puisse suivre l'évolution de notre performance RSE. Depuis 2008, nous mesurons et contrôlons en toute transparence, à travers une vingtaine d'indicateurs, l'impact de nos activités au niveau mondial. Cette démarche rigoureuse de reporting permet d'améliorer en continu notre performance RSE par l'ajustement d'objectifs et de plans d'actions.

Une évaluation menée au début de l'année 2014 par un organisme tiers indépendant a permis d'apprécier la pertinence et le niveau de maturité de notre démarche de développement durable. A l'issue d'un audit sur site de 3 jours, MANE s'est vu décerner le score de 71/100, résultant d'une démarche RSE déjà solidement ancrée et complète due à plusieurs années de travail.

Pour être reconnu comme un acteur responsable et atteindre nos objectifs, nous devons aussi impliquer l'ensemble de nos parties prenantes tant en interne (collaborateurs, partenaires sociaux) qu'à l'externe (clients, fournisseurs, associations). Nous nous efforçons pour cela de développer des moyens et des processus de dialogue pour répondre aux attentes de chacune d'elles.

Au-delà des responsabilités directement rattachées à notre activité, nous cherchons aussi à nous investir dans des domaines dans lesquels nous pouvons réellement peser et influencer de manière positive. Cet engagement sociétal se traduit, entre autres, par des initiatives telles que : l'appui à l'élaboration de guides sectoriels avec les acteurs de la filière (Pôle PASS), l'accompagnement vers la RSE de PME-PMI (Opération « Performance Globale 06 »), ou encore l'apport d'un soutien financier à diverses associations locales.

Vous trouverez dans cette communication le bilan de nos actions, depuis les engagements pris jusqu'aux réalisations effectives.

Jean M. MANE

Gouvernance RSE

La gouvernance de la stratégie de développement durable et des plans d'actions RSE de l'entreprise est portée au plus haut niveau du management du Groupe, par les membres du Comité RSE.
Notre Comité RSE est composé du Président du Directoire et de représentants de la direction et de cadres supérieurs du siège social pour chacune des fonctions suivantes : Achats, Ressources Humaines, Environnement, Qualité, Affaires réglementaires et Sécurité des Produits.
La démarche RSE est pilotée par le Responsable du service Environnement, basé au siège social, qui coordonne et suit l'avancement des différentes actions RSE au sein du Groupe. Son rôle est de mesurer les progrès effectués et d'évaluer les progrès à accomplir sur la base d'indicateurs de performance et d'objectifs définis avec le Comité RSE. Il assure également la promotion, en interne, de bonnes pratiques en matière de RSE.
Le Comité RSE se réunit chaque semestre pour examiner les progrès accomplis et les sujets de préoccupations de manière à élaborer des plans d'actions concrets et réajuster la politique et les objectifs quantifiés si nécessaire.
Le Comité s'appuie sur un réseau de correspondants RSE locaux pour déployer la stratégie RSE auprès des filiales à travers le monde. Les différentes entités contribuent à l'atteinte des objectifs RSE du Groupe en mettant en place des plans d'actions pertinents au regard de leurs contextes.

Agir avec éthique

Pour MANE, être une entreprise responsable, c'est avant tout agir de façon éthique à tous les niveaux de son activité (R&D, achats, production ou commercialisation). Le Groupe est profondément attaché au respect du principe de comportement éthique, quel que soit le pays où il exerce ses activités.
En 2013, MANE s'est doté d'un Code d'Ethique qui est le document de référence pour servir de guide à l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Ce Code d'Ethique est le socle sur lequel repose notre démarche de développement durable. Il formalise les principes fondamentaux d'éthique qui régissent les activités du Groupe et que chaque collaborateur est tenu d'appliquer au quotidien dans ses décisions et dans ses relations à l'intérieur comme à l'extérieur du Groupe. Il est disponible en 12 langues pour une meilleure diffusion et compréhension au sein du Groupe.

Approche managériale

Cartographie des enjeux RSE
D'un point de vue méthodologique, nous nous sommes basés, dès 2008, sur le guide SD 21000 publié en France par l'AFNOR, pour identifier et hiérarchiser les enjeux RSE auxquels le Groupe est confronté. C'est ainsi que nous avons conçu un diagnostic destiné à tenir compte d'une part de la pertinence des enjeux du développement durable pour le Groupe, et d'autre part de leur importance aux yeux des parties prenantes.
Avec la publication de la norme ISO 26000 fin 2010, nous avons mis à jour la dynamique engagée depuis plusieurs années en actualisant les résultats du diagnostic d'après les thématiques abordées par l'ISO 26000.
La matrice suivante positionne les principaux enjeux RSE, organisés de façon hiérarchisée selon leur importance au regard des parties prenantes et de leur pertinence pour l'entreprise. Cette analyse nous a permis de définir la stratégie RSE du Groupe, en concentrant nos efforts sur les enjeux RSE stratégiques.

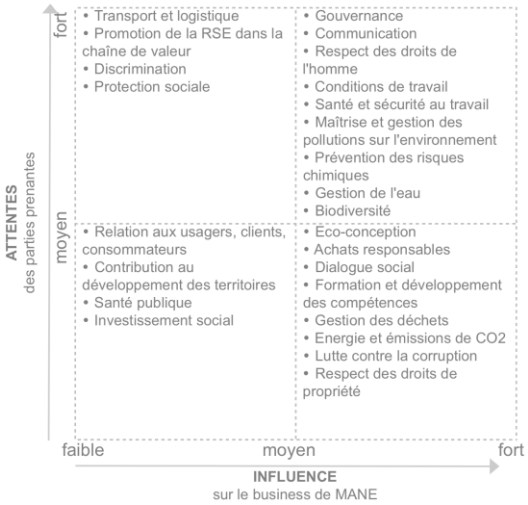

Engagements RSE
A l'issue de l'exercice décrit précédemment, nous avons formalisé nos engagements RSE à travers notre « Politique de Développement Durable » ci-après :
• **Rendre compte** en toute transparence des impacts que l'entreprise exerce sur la société

et l'environnement.
• **Se comporter** en permanence de manière éthique dans les domaines touchant aux bonnes pratiques des affaires, notamment en matière de lutte contre la corruption.
• **Prendre** en considération les intérêts des parties prenantes et s'efforcer de les respecter.
• **Se conformer** à toutes les législations et réglementations locales en vigueur ainsi qu'aux normes internationales de comportement en adhérant au principe de légalité.
• **Promouvoir** et respecter la protection des droits énoncés dans la Déclaration Internationale des Droits de l'Homme dans la sphère d'influence de l'entreprise.
• **Intégrer** la responsabilité sociétale dans un système de management.
• **Développer** des produits et des procédés plus respectueux de l'Environnement et de l'Homme.
• **Préserver** et assurer l'usage durable et équitable de la biodiversité.
• **Réduire** les émissions de gaz à effet de serre et améliorer l'efficacité énergétique des procédés.
• **Améliorer** continuellement la qualité et la sécurité des produits.
• **Assurer** la santé, la sécurité et le bien-être des collaborateurs au travail.
• **Garantir** la promotion et le respect de la diversité dans les effectifs et lutter contre toute forme de discrimination.
• **Développer** le capital humain en favorisant l'employabilité des collaborateurs à travers la formation et la gestion prévisionnelle des compétences.
• **Appliquer** une politique d'achats responsables visant à sensibiliser les fournisseurs à la démarche RSE et à évaluer leurs performances environnementales et sociales.

Système de management
L'ensemble des actions menées dans le cadre de notre démarche RSE s'intègre dans une dynamique d'amélioration continue. C'est le service Environnement, basé au siège social, qui en assure le déploiement au sein du Groupe par le biais d'un Système de Management de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.
Dans ce cadre, MANE adopte des procédures permettant de déployer et de contrôler l'application de ses engagements RSE, à tous les processus clés du Groupe. MANE établit et tient à jour un programme de management qui permet de lister par ordre d'importance les actions à mettre en œuvre pour la prise en compte des enjeux prioritaires identifiés.

Evaluation externe
Pour assurer la crédibilité et la pertinence de la stratégie RSE du Groupe aux yeux des parties prenantes, nous avons fait le choix de faire évaluer volontairement notre démarche par un organisme tiers indépendant.
A l'issue d'une évaluation CAP 26000 effectuée sur site pendant trois jours par deux évaluateurs de Bureau Veritas Certification, nous avons obtenu un score de 71/100. Ce bon résultat confirme la justesse des choix stratégiques et des objectifs du Groupe en matière de RSE. Par ailleurs, il est le fruit du travail de l'ensemble des collaborateurs qui se sont appropriés la démarche depuis de nombreuses années.

Pour autant, nous devons poursuivre nos efforts pour intégrer la RSE à tous les niveaux hiérarchiques, et améliorer la communication auprès des parties prenantes externes.

Parties prenantes

MANE s'applique à prendre en compte les attentes de ses parties prenantes dans la conduite de ses activités. Dans ce contexte, différents modes de relations et processus sont mis en place, dont voici un aperçu ci-dessous.

Collaborateurs
La RSE passe avant tout par la sensibilisation et l'implication de l'ensemble de nos collaborateurs. Il convient également que le Groupe veille en permanence à prendre en compte leurs intérêts, notamment dans les décisions importantes pouvant les affecter. Cela se traduit concrètement par l'élaboration de processus de dialogue et de communication tels que :
• L'accès à l'information en matière de RSE via la diffusion trimestrielle d'une newsletter RSE et la création d'un site intranet dédié à la démarche RSE du Groupe.
• La publication et la diffusion du Code d'éthique précisant aux collaborateurs du Groupe l'ensemble des principes de RSE à appliquer dans l'exercice de leurs activités et dans leurs relations au quotidien.
• La consultation du comité d'entreprise avant toutes décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise.
• Le dialogue social (négociation d'accords collectifs, consultations ou simplement

échanges d'informations entre les représentants du personnel et l'entreprise).
• La consultation du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail pour contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs et à l'amélioration des conditions de travail.

Consommateurs
Nous sommes très attentifs à la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs. Concrètement, cet engagement se traduit par une exigence toujours plus forte en matière de sécurité des produits notamment pour la maîtrise des risques de toxicité et d'allergies associés à la consommation des produits. Ceci est assuré par le respect de procédures dans le cadre de systèmes de management de la qualité et de la sécurité alimentaire mis en place par les différentes entités du Groupe à travers le monde. La plupart de nos sites sont ainsi certifiés ISO 9001, IFS & BRC ou ISO 22000, HACCP et GMP.
Nous bénéficions également de l'expertise d'un toxicologue, chargé de l'évaluation des risques liés aux substances chimiques incorporées dans nos préparations pour l'homme et l'environnement.

Clients
Dans le prolongement d'une qualité et d'une traçabilité assurées tout au long de nos procédés de fabrication, des questionnaires sont envoyés auprès de nos clients qui ont pour finalité de mesurer leur niveau de satisfaction.
De plus, afin de répondre à une demande croissante de nos clients en matière de transparence sur nos performances RSE, nous partageons et mettons à jour chaque année des informations sur notre démarche RSE ainsi que sur nos performances environnementales et sociales sur les plateformes suivantes : SEDEX, CDP et ECOVADIS.

Fournisseurs
Afin de promouvoir la RSE tout au long de notre chaine d'approvisionnement, nous nous attachons à associer nos principaux fournisseurs à notre démarche RSE. Pour ce faire, la Direction des Achats du siège social a lancé, dès 2009, un programme d'achats responsables (voir chapitre 6.1 pour plus de détails).
Dans ce cadre, nos principaux fournisseurs sont sensibilisés à la RSE en effectuant, avec notre soutien, une auto-évaluation de leurs pratiques pour la prise en compte des enjeux du développement durable.

Associations
MANE soutient depuis toujours des associations à but non lucratif, en France et dans le reste du monde. Il en va de la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis des communautés dans lesquelles le Groupe exerce ses activités.
Des contrats de partenariat sont ainsi signés avec des associations locales, dont voici, ci-dessous, quelques exemples :
• L'association Solidarsport en France, qui utilise le sport pour promouvoir les valeurs solidaires auprès des collégiens.
• L'association Cosmetic Executive Women France, un réseau féminin qui met ses compétences pour dispenser gratuitement des soins de beauté aux femmes hospitalisées.
• La Fondation Yayasan Emmanuel en Indonésie : une association qui vient en aide à des enfants défavorisés indonésiens dans les domaines de l'éducation, de l'hébergement (création d'orphelinats) et des services aux communautés.
• L'association Les Enfants de Madaifu en Chine, qui travaillle dans le Shaanxi, le Gansu et le Hubei, dans les zones rurales les plus pauvres, pour permettre à des enfants dont les parents sont décédés ou ont disparu d'aller à l'école.

Pouvoirs publics
Chaque année, le siège social de MANE au Bar-sur-Loup organise une journée d'information pour les maires, préfets et sous-préfets locaux afin de discuter autour des futures évolutions réglementaires et de communiquer sur la démarche RSE du Groupe.

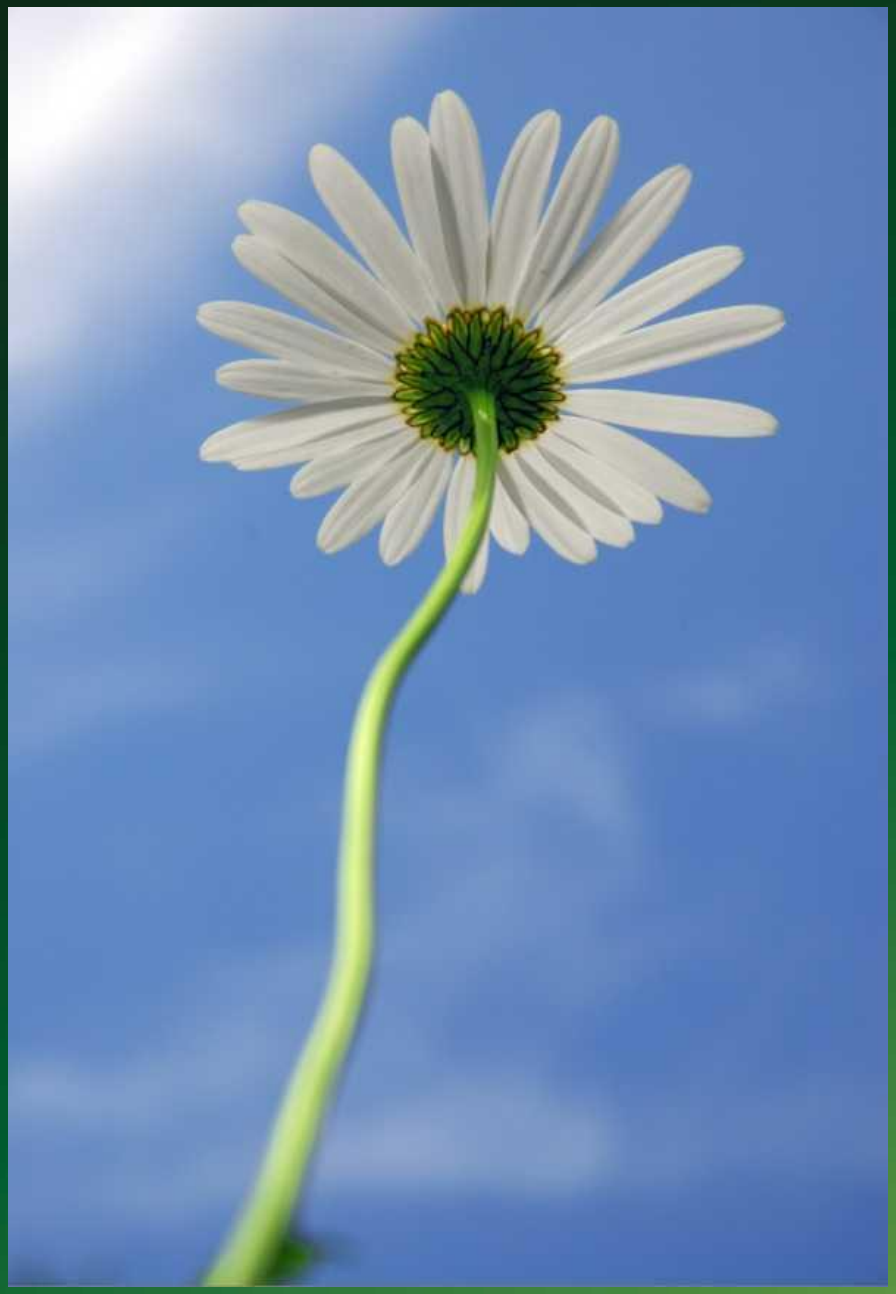

2

Mesures prises et résultats obtenus dans le domaine de l’environnement

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les indicateurs clés

Engagé de longue date dans une démarche de réduction de son empreinte environnementale, le Groupe s'est fixé des objectifs ambitieux à l'horizon 2021.
Voici un bref résumé des progrès réalisés en fonction des objectifs établis.

Objectifs 2021	Réalisations 2013
ENERGIE → Réduction de 20% de la consommation d'énergie par tonne → 10% d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie totale	→ -16% de réduction par rapport à 2009 → 4,7% d'énergies renouvelables
EAU → Réduction de 20% de la consommation d'eau par tonne	→ -10% de réduction par rapport à 2009
EMISSIONS DE CO_2 → Réduction de 15% des émissions de CO_2 par tonne	→ -10% de réduction par rapport à 2009
DECHETS → Réduction de 33% des déchets générés par tonne → Valoriser 80% des déchets générés	→ -5% de réduction par rapport à 2009 → 67% de déchets valorisés

Politique en matière d'environnement

Approche managériale
Chez MANE, nous sommes convaincus que la préservation de l'environnement est une composante à part entière de la performance et de la pérennité d'une entreprise. Notre démarche consiste à intégrer l'environnement à chaque stade de nos activités.
Pour y parvenir, nos différents sites de production s'appliquent à mettre en œuvre un Système de Management Environnemental (SME) portant notamment sur :

- L'amélioration de l'efficacité énergétique des usines.
- La réduction des émissions de CO_2.
- L'optimisation de la consommation en eau.
- La réduction de la charge polluante des effluents aqueux rejetés.
- L'optimisation de la gestion des déchets : réduction des quantités, tri et valorisation.

D'ici 2021, notre objectif est d'étendre progressivement la certification ISO 14001 à tous les sites industriels du Groupe qui fabriquent 90% des tonnages vendus. A ce jour, 41% de nos produits finis sont fabriqués par des usines certifiées ISO 14001 (France et Mexique).

Chimie verte
Pour MANE, la recherche est une priorité. C'est pour cette raison que nous investissons 8% du chiffre d'affaires annuel en R&D. Concernée par les enjeux du développement durable, la Recherche contribue à réduire l'impact environnemental des formules qu'elle conçoit.
Pour mesurer avec justesse le profil environnemental d'un produit, nous avons mis au point, en 2011, un outil de diagnostic éco-conception, GREEN MOTION™, qui consiste à évaluer les produits en fonction de leur niveau d'application aux principes de la Chimie Verte.
La Chimie Verte a pour but de concevoir des produits et des procédés chimiques permettant de réduire ou d'éliminer l'utilisation et la synthèse de substances dangereuses. Les 12 principes de la Chimie Verte sont proposés en 1991 par les chimistes américains Anastas et Warner de l'agence américaine pour la protection de l'environnement.

C'est dans cette optique qu'a été développé GREEN MOTION™. Tous les ingrédients fabriqués chez MANE sont notés de 0 à 100 avec cet outil, et l'ensemble des résultats mis à la disposition des aromaticiens et des parfumeurs pour leur permettre de concevoir des formules moins impactantes pour l'environnement.
Dans un esprit de partage des connaissances pour promouvoir la RSE dans la chaine de valeur, MANE a mis à disposition gratuitement une application web GREEN MOTION™, disponible sur le site internet de MANE au lien suivant : http://www.mane.com/green-motion.

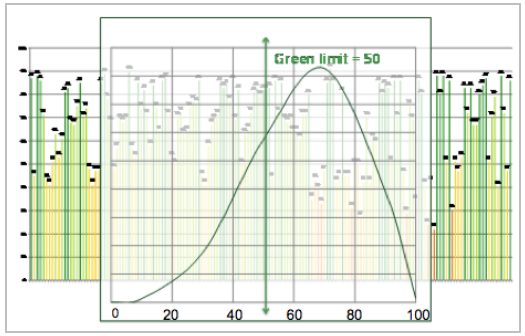

Le schéma ci-dessus représente la distribution de 1000 ingrédients notés par MANE par rapport aux 7 concepts de l'outil, qui sont les suivants : matières premières, solvants, dangerosité/toxicité réactifs, réaction, procédé, dangerosité/toxicité produit fini, déchets (l'E-Factor autrement dit le rapport de la quantité de déchets générés sur la quantité du produit fabriqué).

Matières

La production totale en tonnes a augmenté de 20% entre 2012 et 2013, en raison notamment d'une forte hausse de la production sur les sites en Indonésie et en France.

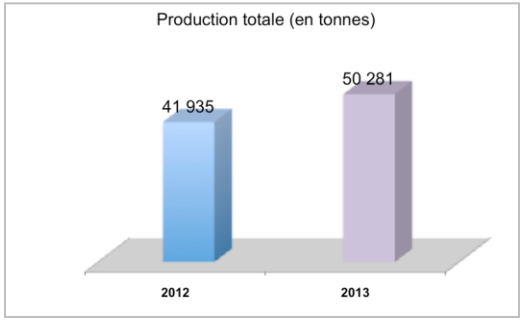

L'augmentation en Indonésie provient en grande partie de la montée en puissance des arômes en poudre, du café notamment.
En ce qui concerne la France, 7 millions d'euros ont été investis par le Groupe dans son usine à Sablé-sur-Sarthe. La superficie a été doublée afin d'accueillir une nouvelle chaine de production pour renforcer la sécurité alimentaire des mélanges aromatiques destinés à l'industrie agroalimentaire.
Les principales matières consommées par le Groupe sont :

- Les matières premières biosourcées, autrement dit issues de la biomasse d'origine végétale ou animale (les huiles essentielles végétales, les fruits, le cacao, la vanille, l'éthanol, les produits de la mer...).
- Les produits chimiques de synthèse.
- Les matériaux d'emballages (fûts métalliques, plastiques, cartons...).

La quantité de matières consommées par tonne de produits finis est un des principaux critères de performance industrielle. Nous prenons donc des mesures pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation. Citons par exemple le cas des deux sites Notre-Dame et La Sarrée de MANE au Bar-sur-Loup où nous avons atteint 7% de diminution de la quantité de matières achetées par tonne de produits expédiés, entre 2012 et 2013.

s fait partie de nos priorités.
En 2013, nous avons ainsi travaillé avec notre fournisseur d'emballages à base de papier pour concevoir un nouvel emballage de regroupement de cartons unitaires de produits qui soit réutilisable. Après utilisation, ceux-ci sont collectés puis réutilisés par notre fournisseur pour les livraisons suivantes. Cette solution présente donc à la fois l'avantage de minimiser la consommation de matières et celui de générer moins de déchets chez MANE. Mise en place à partir de juin 2013, cette solution a permis une économie de 2,2 tonnes de cartons sur 6 mois.

Energie et empreinte carbone

Améliorer l'efficacité énergétique
Le Groupe s'est fixé une réduction de 20% de sa consommation d'énergie par tonne de produit entre 2009 et 2021. Pour ce faire, nous misons sur l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos installations par le choix d'investissements innovants d'une part, et d'autre part avec la mise en œuvre de meilleures pratiques de management de l'énergie.
Le tableau ci-après représente les informations relatives aux différentes consommations énergétiques du Groupe aux 31 décembre 2012 et 2013.

	2012	2013
Electricité	*185 016 GJ*	*191 220 GJ*
Gaz naturel	*237 186 GJ*	*253 510 GJ*
Fioul domestique	*20 341 GJ*	*21 369 GJ*
Consommation d'énergie par tonne de produit	*10,6 GJ/t*	*9,3 GJ/t*

La consommation d'énergie totale augmente de 5,3% tandis que la production totale du Groupe augmente de 20%. Cela se traduit par une diminution de l'intensité énergétique qui passe de 10,6 GJ/tonne en 2012 à 9,3 GJ/tonne en 2013.
Le graphe ci-après représente l'évolution de l'intensité de la consommation en énergie depuis 2009.

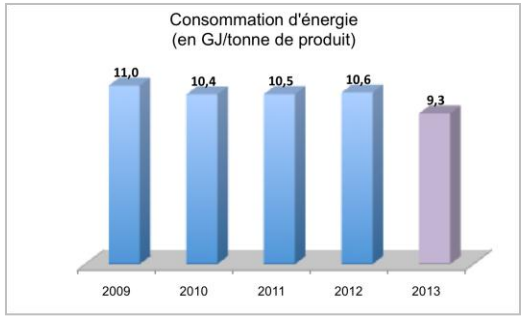

L'intensité énergétique de la production a baissé de 16% sur la période 2009-2013. Nous sommes donc en bonne voie d'atteindre notre objectif de 20% en 2021 en matière de réduction de la consommation d'énergie par tonne.
A noter que 60% de la consommation totale du Groupe provient des deux sites Notre-Dame et La Sarrée de notre siège social au Bar-sur-Loup, en France, du fait de la fabrication de produits à forte valeur ajoutée. C'est la raison pour laquelle nous y concentrons nos efforts avec la mise en place d'un Système de Management de l'Energie (SMé) ISO 50001. En 2013, nous avons fait appel à EDF pour réaliser un diagnostic énergétique, afin d'établir une cartographie des équipements les plus énergivores et de prioriser les actions. Le lancement d'éco-gestes fait également partie de nos priorités pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs de MANE dans cette démarche.
Nos filiales ont également significativement contribué à la baisse générale de la consommation énergétique totale du Groupe. A titre d'exemple, le site de MANE au Brésil a diminué de 70% sa consommation d'énergie par tonne de produit, durant les cinq dernières années. Ceci est le résultat de toute une séries d'actions visant à réduire les consommations (acquisition de nouvelles installations moins énergivores, campagne d'affichage pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs...).

Réduire nos émissions de CO_2

Les gaz à effet de serre, dont le CO_2, contribuent au changement climatique. Conscient de l'impact de ses activités, MANE a signé en 2007 la déclaration des chefs d'entreprises « Caring for Climate », un programme d'actions volontaires et complémentaires au Pacte Mondial des Nations Unies, pour s'engager durablement dans les actions en faveur du climat.
A l'horizon 2021, le Groupe s'est donné comme objectif de diminuer de 15% les émissions de CO_2 relatives à sa consommation d'énergie interne, par rapport à 2009.
Le graphique ci-dessous représente l'évolution de nos émissions de CO_2 énergie sur la période 2009-2013.

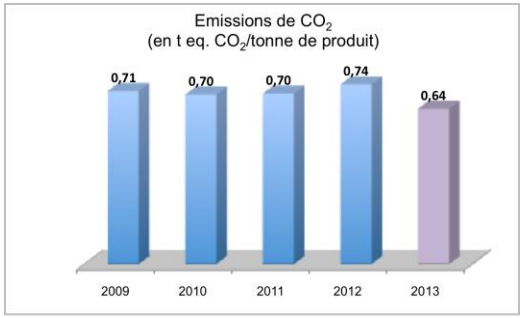

Nous avons, à ce jour, atteint une baisse de 10% de nos émissions de CO_2 énergie, par rapport à 2009. Ceci est le résultat de la démarche de réduction des émissions de CO2 engagée par le Groupe, en particulier sur les deux sites du Bar-sur-Loup, qui contribuent à hauteur de 42% de la totalité des émissions de CO_2 énergie du Groupe.
Le diagnostic est la première étape vers l'action. C'est pourquoi nous avons réalisé le bilan des émissions de gaz à effet de serre (Scopes 1 et 2) des activités de MANE au Bar-sur-Loup. L'impact carbone de nos activités est lié à 80% au recours au gaz naturel. MANE l'utilise pour extraire les huiles essentielles par la vapeur d'eau dans les alambics, chauffer les réacteurs de chimie et les colonnes de fractionnement et désodoriser les appareils entre deux campagnes de traitement de produits différents.
En 2009, nous avons fait évoluer le système de production de vapeur de notre site Notre Dame en mettant en œuvre de nouveaux équipements (chaudière et assistance brûleur) pour optimiser l'efficacité énergétique. Cette démarche s'est révélée payante puisque MANE Bar-sur-Loup a en effet réduit de 21% ses émissions de CO_2 liées à l'utilisation du gaz naturel par tonne de produit entre 2009 et 2013.

CDP (Ex Carbon Disclosure Project)

Depuis 2012, MANE est membre de CDP Supply Chain, une initiative de grands investisseurs financiers qui incite les entreprises à publier volontairement leurs émissions de gaz à effet de serre et leurs pratiques sur l'intégration de l'enjeu climatique dans leur stratégie.
Le CDP effectue une enquête annuelle en envoyant aux entreprises un questionnaire (plus d'une centaine de questions) pour leur demander des informations sur leurs émissions de gaz à effet de serre et évaluer leur réactivité face à l'enjeu climatique. Les entreprises reçoivent une note en fonction de la

transparence de leur réponse au CDP et de leur performance.
En 2013, la société a obtenu les scores de 65/100 pour la transparence et de B pour la performance (échelle de A à E, A = meilleure valeur) alors qu'il était de 57 D en 2012. A titre de comparaison, le score moyen pour l'ensemble des entreprises membres de CDP Supply Chain s'élève à 49 C.

Electricité verte
En complément de ces mesures, l'entreprise concrétise davantage son engagement en faveur de la lutte contre le changement climatique en contribuant au développement des énergies renouvelables. C'est pourquoi MANE Bar-sur-Loup souscrit, depuis 2005, à l'offre d'électricité verte « Certificats Equilibre » d'EDF à hauteur de 21% de sa consommation. Avec cette solution, EDF s'engage à mettre sur le réseau un kWh produit à partir de sources renouvelables pour tout kWh acheté.
En 2013, 6043 MWh ont ainsi été injectés pour notre compte sur le réseau national d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables. Au total, cela représente 4,7% de la consommation d'énergie totale du Groupe.
D'ici 2021, notre objectif est de porter à 10% la part d'énergie de sources d'énergie renouvelables dans notre consommation d'énergie totale.

Compensation carbone
Enfin, pour aller plus loin dans cette démarche de réduction de son impact carbone, MANE a fait le choix de compenser volontairement les émissions de gaz à effet de serre relatifs aux déplacements professionnels aériens des collaborateurs de son siège social.
Pour ce faire, MANE finance un projet de Compensation Carbone de la société EcoAct, qui consiste au déploiement d'un parc éolien au Nord Ouest de l'Inde, dans l'Etat du Gujarat. Dans un pays où la production d'électricité repose essentiellement sur des centrales au charbon ou au gaz, ce projet contribue à la production d'électricité propre et réduit donc les émissions et la dépendance aux énergies fossiles de cette région. Au-delà des bénéfices environnementaux, ce projet permet d'améliorer le quotidien des populations locales et leur santé. Ce projet réduit le recours au charbon comme source d'énergie, et donc l'émission de particules fines lors de sa combustion, sources de nombreuses maladies respiratoires. Des emplois locaux ont été créés directement et indirectement par le lancement de cette nouvelle filière économique (sécurité des sites, la construction des éoliennes ainsi que leur suivi, etc.). Les populations locales sont formées à ces nouveaux métiers.
En 2013, notre contribution financière s'est élevée à 18 000 euros pour compenser l'équivalent de 2 600 tonnes de CO_2 correspondant aux déplacements en avion effectués en 2012.

Eau

Maitriser notre consommation d'eau
En ce qui concerne notre engagement sur l'eau, nous avons pour objectif de diminuer de 15% notre consommation d'eau par tonne de produit entre 2009 et 2021. Pour respecter son objectif, MANE s'efforce de favoriser une meilleure gestion de la ressource en eau dans tous les domaines (refroidissement, nettoyage...).
Le tableau ci-dessous présente les consommations d'eau des sites du Groupe aux 31 décembre 2012 et 2013 :

	2012	2013
Eau	*442 977 m^3*	*476 145 m^3*
Consommation d'eau par tonne de produit	*10,9 m^3/t*	*9,5 m^3/t*

Ce sont les deux sites du siège social de MANE au Bar-sur-Loup, qui consomment le plus d'eau, avec une part de 52% de la consommation totale du Groupe et avec une consommation moyenne de 18 m3 d'eau par tonne de produit. Cette forte consommation est essentiellement le fait de la fabrication de produits nécessitant des techniques d'extractions qui sont très consommatrices d'eau.
La plupart de l'eau consommée dans les usines de MANE est destinée au fonctionnement des utilités (chaudières, tours aéroréfrigérantes...) et au nettoyage des équipements de production afin de respecter les normes d'hygiène très strictes en particulier pour les arômes. Ceci représente environ les deux tiers de la consommation des sites industriels du Groupe.
Le graphique ci-après représente l'évolution de l'intensité de la consommation d'eau sur la période 2009-2013.

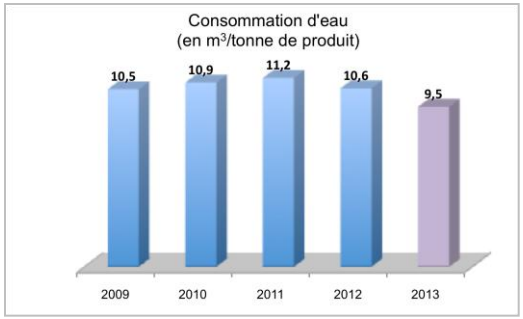

Au cours des cinq dernières années, nous avons diminué de 10% notre consommation d'eau par tonne de produit, soit un taux d'atteinte de 66% de notre objectif 2021. Ces résultats sont le fruit des différentes mesures maintenant en place, comme par exemple :

• La télérelève pour détecter en temps réel les fuites ou les consommations anormales.

• La réutilisation des eaux usées pour le nettoyage des centrifugeuses de la station d'épuration de MANE Bar-sur-Loup, grâce à l'installation d'un bioréacteur à membranes, offrant des rendements épuratoires beaucoup plus performants.

• La sensibilisation toujours plus poussée des responsables de production et l'implication de l'ensemble des collaborateurs.

Il est à noter que nos usines en Asie ont significativement contribué à la baisse générale de la consommation d'eau du Groupe, et en particulier la Chine et la Thaïlande avec une réduction respective de 41% et de 60% de 2009 à 2013.

Biodiversité

Approvisionnement responsable

Préserver et assurer l'usage durable et équitable de la biodiversité fait partie intégrante de la politique de développement durable de MANE. Conscient des impacts potentiels de ses achats de matières premières naturelles sur la biodiversité, le Groupe prend les mesures nécessaires pour les réduire au minimum.

Par exemple, pour nos achats de triglycérides à chaine moyenne (TCM), nécessaires à la fabrication de nos arômes sous forme encapsulée, et qui peuvent être issus de dérivés d'huile de palme, nous nous assurons de vérifier que nos fournisseurs sont bien membres de la RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil). La RSPO est une association qui développe et met en application des normes pour l'huile de palme durable. En effet, en raison de la forte consommation mondiale d'huile de palme aussi bien dans l'alimentation que dans les cosmétiques, le développement des palmiers est la principale cause de déforestation en Asie du Sud-Est, menaçant les dernières forêts tropicales naturelles abritant les orangs-outangs, éléphants de Sumatra ou encore les dernières populations de tigres.

Natural Resources Stewardship Circle

Depuis 2008, le Groupe est membre de l'association internationale « Natural Resources Stewardship Circle » (NRSC), qui a pour mission de préserver la biodiversité lors de l'approvisionnement en matières premières naturelles et de développer des coopérations équitables et durables avec les communautés de producteurs. Regroupant des leaders mondiaux de l'industrie des cosmétiques, des parfums et des arômes, utilisateurs de matières premières naturelles, au-delà de leur statut de compétiteurs, cette initiative volontaire et collective a pour but de développer des projets communs exemplaires, fédérateurs et porteurs de sens au regard du patrimoine commun.

Citons comme exemple le travail mené par le NRSC sur le vétiver en Haïti. L'huile de vétiver d'Haïti est réputée être la meilleure au monde et, de ce fait, est très convoitée par les parfumeurs du monde entier. Pour autant, les exportations d'huile de vétiver haïtienne ont baissé de moitié dans les 30 dernières années. Sa chaîne d'approvisionnement est en danger.

La vente des racines est une source de revenus importante pour 15 000 fermiers haïtiens qui n'ont cependant aucune organisation officielle pour protéger leurs intérêts. Malheureusement, sous le poids des contraintes économiques et de la précarité dans laquelle ils vivent, les fermiers ont tendance à vendre les racines avant qu'elles n'arrivent à maturité, ce qui ne leur permet pas d'obtenir de bons rendements et de négocier un bon prix. Par ailleurs, de mauvaises pratiques de récolte peuvent provoquer l'érosion des sols.

C'est dans ce contexte que le NRSC a soigneusement passé en revue tous les étapes de la filière et a réuni un groupe de travail pour soutenir et améliorer la production d'huile de vétiver à Haïti. Concrètement, les coopératives impliquées dans ce programme sont

accompagnées pour augmenter la capacité de leur production d'huile de vétiver. Les objectifs poursuivis par le NRSC sont non seulement d'assurer la viabilité économique et la durabilité environnementale à long terme de la filière de vétiver d'Haïti, mais également de permettre aux communautés locales d'obtenir de meilleurs bénéfices économiques et sociaux. En 2013, MANE a acheté plus d'une tonne de vétiver issu de la filière NRSC.

Plantation d'arbres

MANE contribue au maintien et à la restauration de milieux naturels à travers différents programmes de plantation d'arbres et de reforestation. Ces programmes visent à fédérer nos équipes autour d'un projet commun, tout en les sensibilisant sur la notion de biodiversité.

A titre d'exemple, le site de MANE Indonésie a organisé en 2013 une sortie au Mont Merapi, dans la province de Jogjakarta. Le volcan Merapi, situé dans le centre de l'île de Java, est considéré comme le plus actif et le plus dangereux d'Indonésie. Des éruptions volcaniques s'y déroulent fréquemment : notamment celle de 2010 qui a coûté la vie à 353 personnes. Elle a également eu de graves répercutions sur le plan de la biodiversité et sur l'économie locale avec plusieurs milliers d'hectares de plantations et de forêts perdues. En collaboration avec les habitants du village de Cangkringan, les collaborateurs de MANE Indonésie ont planté 1 200 arbres, pour participer à la restauration de l'écosystème local et pour compenser symboliquement leur consommation de 2 400 ramettes de papier en 2012.

Préservation du patrimoine naturel

Le siège social du Groupe est implanté en Provence-Alpes-Côte d'Azur, première région française de production de plantes à parfum aromatiques et médicinales. Les fleurs ont pratiquement disparu dans le pays grassois sous la pression de l'urbanisation, qui met en péril les terres agricoles. La préservation de la biodiversité régionale doit s'appuyer sur l'implication active de tous les acteurs du territoire, et en particulier de l'ensemble des industries des parfums du territoire grassois. C'est dans ce cadre que la Direction des Achats de MANE construit depuis plus de 50 ans des relations privilégiées avec les fournisseurs locaux, que ce soit sur les filières de lavande, du lavandin ou de la sauge sclarée. Plus récemment, un contrat unit directement un cultivateur local avec MANE, pour l'achat de roses de mai Centifolia et de jasmin, ces deux fleurs étant très utilisées en parfumerie.

Effluents et déchets

Traitement des eaux usées

Nos effluents aqueux (rejets d'eaux usées industrielles) contiennent des polluants, notamment organiques. Pour préserver l'environnement, ils doivent donc être traités avant déversement dans le milieu naturel ou dans les réseaux d'assainissement locaux. Chaque site conçoit son propre programme de gestion des effluents en respectant les exigences réglementaires en vigueur, en contrôlant la qualité des effluents selon les paramètres définis localement.

Nos effluents sont :

- soit directement traités sur place dans notre station d'épuration à Notre-Dame, au Bar-sur-Loup, avant d'être rejetés dans la nature ;
- soit prétraités dans nos usines avant d'être envoyés vers les réseaux d'égouts municipaux ou les stations d'épuration situées à proximité de nos installations pour être traités.

Dans tous les cas, nous contrôlons la qualité des rejets aqueux de nos activités avant rejet.

Au Bar-sur-Loup où les effluents sont rejetés dans le milieu naturel après traitement interne, nous disposons de notre propre station d'épuration depuis 1984. Nous avons mis en place un système de surveillance, de contrôle et de reporting de la qualité des effluents. Notre objectif est double : améliorer le rendement épuratoire de notre station de traitement, et diminuer autant que faire ce peut le volume et la charge polluante de nos effluents. Depuis 2012, des investissements conséquents ont été décidés pour y parvenir, avec la mise en place de deux bioréacteurs à membranes organiques. Cette nouvelle technologie permet non seulement d'obtenir un meilleur taux d'abattement des pollutions carbonées et azotées, mais également une réduction de la quantité de boues d'épuration produites.

Le graphe ci-dessous présente l'évolution de la qualité des effluents de MANE Bar-sur-Loup exprimée en DCO par tonne. La demande chimique en oxygène (DCO) est l'indicateur de référence pour évaluer la charge polluante des eaux usées. MANE Bar-sur-Loup est le seul site du Groupe à rejeter ses effluents dans le

milieu naturel après traitement. C'est pourquoi nous portons une attention toute particulière aux performances épuratoires de la station d'épuration de ce site.

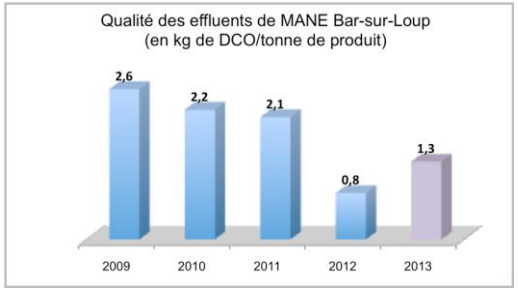

Durant les cinq dernières années, nous avons réduit de moitié environ la charge polluante des effluents que nous rejetons dans le milieu naturel, et ce avec une valeur de la DCO en sortie de station bien en deçà de la limite réglementaire. Ceci est le résultat d'un contrôle strict et permanent de nos rejets au niveau des ateliers de production.

Nous reconnaissons toutefois que la charge polluante a augmenté de 2012 à 2013 en raison notamment d'une extension des plages horaires de production, et d'une moins bonne séparation des huiles alimentaires liée à un dysfonctionnement identifié depuis par nos équipes.

Par ailleurs, optimiser l'efficacité des procédés de traitement est une préoccupation constante pour MANE. En 2013, le taux d'abattement de la pollution exprimée en DCO atteint 98% ce qui constitue un très bon rendement épuratoire. Le rendement en DBO5 atteint quant à lui plus de 99%. La demande biochimique en oxygène DBO5 est un critère de pollution représentatif de la pollution organique carbonée biodégradable. Ces bons résultats sont la suite logique des investissements réalisés sur la station d'épuration au cours des dernières années, notamment l'installation de deux bioréacteurs à membrane, une technologie innovante pour la traitement des eaux usées, permettant de produire un effluent propre de grande qualité qui peut être réutilisé.

Déchets

En matière d'optimisation de la gestion de ses déchets, MANE s'est fixé un double objectif d'ici 2021:

• Une réduction de 33% de la quantité de déchets générés par tonne de produit, par rapport à 2009.

• La valorisation de plus de 80% des déchets.

Il est à noter que 63% de la totalité des déchets générés par le Groupe proviennent de nos usines au Bar-sur-Loup et à Quéven, en Bretagne, alors qu'ils ne réalisent que l'équivalent de 27% de la production totale. Ceci s'explique par le fait qu'ils réalisent des activités d'extraction de matières premières naturelles génératrices de résidus végétaux, et que MANE Bar-sur-Loup génère des boues provenant de sa station d'épuration. Au Bar-sur-loup par exemple, les boues d'épuration et les drêches végétales représentent près du tiers de la totalité des déchets.

Le tableau ci-après présente les quantités de déchets générés par le Groupe en 2012 et 2013 :

	2012	2013
Déchets	*7 219 tonnes*	*8 693 tonnes*
Quantité de déchets par tonne de produit	*172 kg/t*	*173 kg/t*

Le graphique ci-dessous représente l'évolution de la quantité totale de déchets générés par le Groupe et par tonne de produit entre 2009 et 2013.

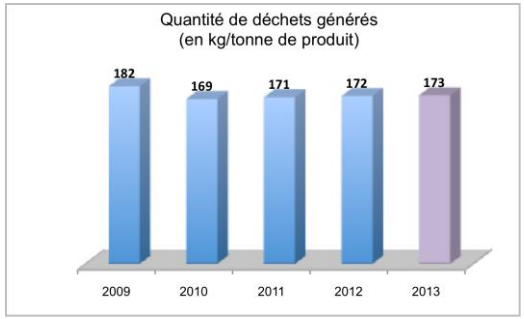

En 2013, la quantité de déchets par tonne a diminué de 5% par rapport à 2009. De multiples initiatives ont été menées sur le terrain qui ont conduit à cette réduction. En voici quelques exemples :

• MANE Indonésie a fait modifier le mode de livraison pour certains de ses produits les plus représentatifs en termes de tonnage. Ainsi, le passage de livraisons en fûts métalliques d'une contenance de 200 litres à des livraisons en conteneurs-citernes ISO tank de 20 tonnes a permis de réduire de 625 tonnes la quantité de déchets métalliques en 2013.

• Au Bar-sur-Loup, la mise en place de

centrifugeuses à la station d'épuration a fait diminuer de plus de moitié les quantités de boues générées par tonne de produit.
Pour autant, il est à noter que la quantité de déchets par tonne de produit n'a pas baissé de 2012 à 2013, en grande partie à cause du site de MANE Lebanon aux Etats-Unis, suite à la mise en place récente d'un système de prétraitement interne des effluents et de nouvelles lignes de fabrication d'aromes encapsulés. Par conséquent, de nouveaux flux de déchets y ont fait leur apparition tels que les huiles usagées alimentaires et les boues d'épuration.
En ce qui concerne le taux de valorisation des déchets, il s'élève à 67% à l'échelle du Groupe. Il nous reste donc encore 13% supplémentaires avant d'atteindre notre objectif de 80% d'ici 2021.
Nos usines au Bar-sur-Loup et à Quéven ont déjà largement atteint cet objectif, puisqu'en 2013 la part de déchets valorisée s'élève à 82% pour MANE Bar-sur-Loup et à 99,6% pour Quéven. La valorisation comprend à la fois la valorisation matière (recyclage, réutilisation) et l'incinération avec récupération d'énergie. Nous pouvons citer deux exemples significatifs en terme de quantité : les résidus végétaux (issus des procédés d'extraction) valorisés par compostage pour en faire du terreau de revégétalisation, ou encore les boues d'épuration valorisées en granulés séchés combustibles.
Également, au cours des cinq dernières années, l'unité de production de MANE au Mexique a progressivement renforcé le tri sélectif, ce qui a permis d'augmenter de 63% en 2009 à 96% en 2013 la proportion de ses déchets valorisée.
L'effort restant concerne donc surtout nos filiales à l'étranger et notamment aux Etats-Unis et en Asie où les taux de valorisation restent encore faibles.

3

Mesures prises et résultats obtenus dans le domaine du social

INFORMATIONS SOCIALES

Les indicateurs clés

Pour mieux piloter et gérer ses ressources humaines, MANE recueille et consolide plusieurs indicateurs sociaux au niveau du Groupe.
Voici ci-dessous un aperçu des progrès réalisés en 2013.

Objectifs	Réalisations 2013
TURNOVER → Maintenir à moins de 10% le taux de rotation du personnel	→ Turnover de 9,2% en 2013
ACCIDENTS DU TRAVAIL → Diminuer le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt	→ Réduction de 18% du taux de fréquence par rapport à 2009
TAUX D'ABSENTEISME → Maintenir à moins de 4% le taux d'absentéisme du personnel	→ Taux de 3,9% en 2013
FORMATION → Consacrer plus de 1,6% de la masse salariale à la formation → Augmenter le nombre d'heures moyen de formation par collaborateur → Augmenter le nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une formation	→ 1,7% de la masse salariale consacrée à la formation → 9 heures de formation en moyenne par collaborateur → 60% de collaborateurs ont bénéficié d'une formation
DIVERSITE → Augmenter la part des femmes dans l'effectif total et l'effectif cadres → Promouvoir les actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées	→ 42% de femmes dans l'effectif cadres en 2013, soit 2 points de plus qu'en 2009 → Accord d'entreprise signé en 2012 et portant sur 3 ans pour l'emploi des travailleurs handicapés

Emploi

Effectifs du Groupe
MANE compte, fin 2013, 3 840 collaborateurs à travers le monde.
Le graphe ci-après indique l'évolution du nombre de collaborateurs depuis 2009.

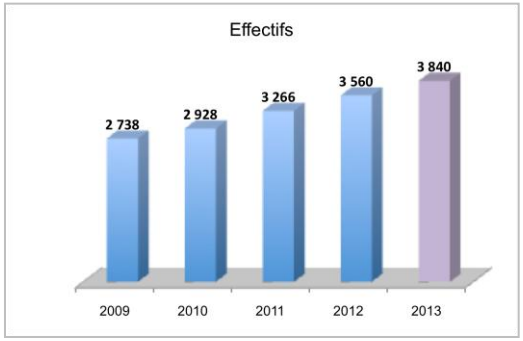

En 2013, MANE a augmenté ses effectifs de 8% par rapport à 2012 et de 40% par rapport à 2009.
Le Groupe est implanté dans plus de 32 pays à travers le monde, avec environ 80% de ses effectifs répartis en France, aux Etats-Unis, au Mexique, en Indonésie et en Chine.

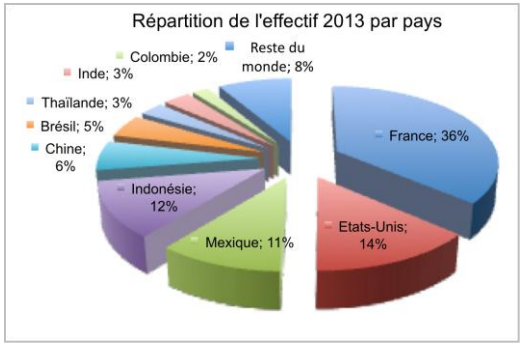

Turnover du personnel
Notre politique de ressources humaines repose sur la fidélisation de nos collaborateurs. Nous considérons en effet que l'avenir du Groupe passe par sa capacité à attirer et fidéliser les talents. Plus de 90% sont d'ailleurs en Contrat à Durée Indéterminée (CDI).
L'année 2013 reste dynamique en matière de recrutement pour MANE avec plus de 700 nouveaux collaborateurs embauchés sur le périmètre du reporting RSE défini précédemment au chapitre 2.2, contre 326 départs.
Le graphe ci-dessous représente l'évolution 2009-2013 du taux de turnover du personnel, autrement dit le rapport du nombre de départs (licenciements et démissions) à l'effectif de fin d'année. Le turnover est un indicateur généralement associé au degré de satisfaction et de bien-être des collaborateurs au travail (conditions de travail, rémunération, motivation...).

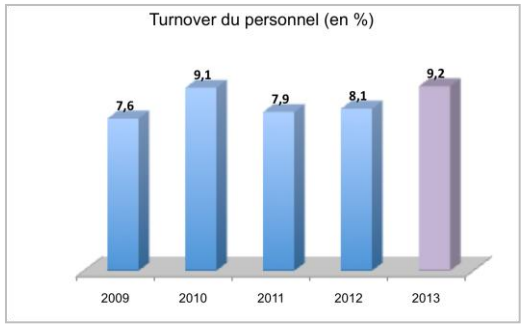

Le turnover du Groupe est passé de 7,6% à 9,2% en cinq ans. Ce taux moyen présente de grandes disparités entre les pays. Par exemple, au niveau du siège social, premier employeur du Groupe avec près du tiers de

l'effectif total, le taux de rotation du personnel s'élève à 4,1%, ce qui est assez satisfaisant.

Relations employeur-employé

Le Groupe met tout en œuvre pour favoriser le dialogue social, et ce quelque soit le pays où il est présent. Nous avons d'ailleurs inscrit comme principe fondamental dans notre Code d'Ethique la liberté d'association et la reconnaissance de la négociation collective.
Les relations entre la Direction et les représentants des collaborateurs sont fondées sur un dialogue social, à l'issue duquel des accords collectifs sont signés par les organisations syndicales. Ces accords peuvent concerner par exemple la politique salariale, l'intéressement, la participation, les dispositifs d'épargne salariale, le contrat intergénérationnel...

Santé et sécurité au travail

Le Groupe entend assurer la santé, la sécurité et le bien-être de ses collaborateurs au travail, en agissant sur la prévention des risques. L'objectif de tendre vers le zéro accident est la première priorité du Groupe. Pour y parvenir, notre « Politique Santé-Sécurité au Travail » s'articule autour des axes suivants :

- La prévention du risque chimique.
- La prévention des risques liés aux manutentions manuelles et aux déplacements.
- L'amélioration des conditions de travail.

Le graphe ci-après représente l'évolution du taux de fréquence des accidents du travail de 2009 à 2013.

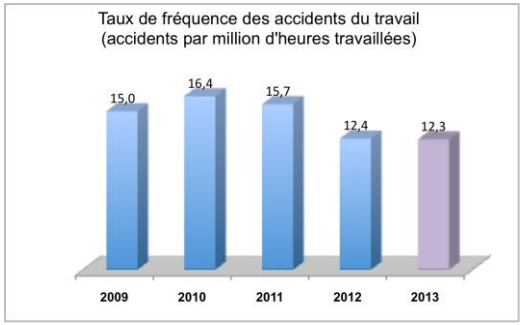

Cette politique active s'est traduite par une baisse significative de 18% du nombre d'accidents par million d'heures travaillées depuis 2009.
MANE prend également des mesures pour prévenir la pénibilité au travail et en particulier les risques de troubles musculo-squelettiques liés aux manutentions manuelles et aux travaux en séquences successives. Des études ergonomiques sont menées sur les postes de travail, et les équipements sont adaptés ou mécanisés autant que faire se peut.

Taux d'absentéisme
Par ailleurs, nous faisons en sorte que les conditions de travail ne deviennent pas un facteur d'absentéisme.
Le graphe ci-après représente l'évolution du taux d'absentéisme des collaborateurs du Groupe de 2009 à 2013. Celui-ci est resté stable au cours des cinq dernières années, pour atteindre 3,9% en 2013, soit un taux relativement acceptable.

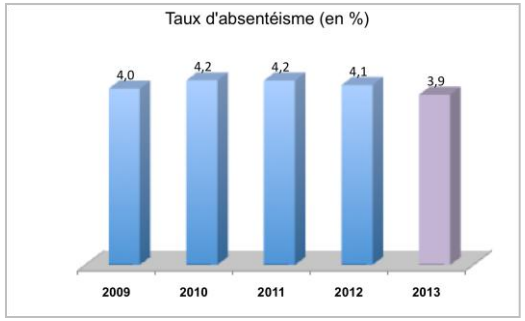

Risques psychosociaux
Dans la continuation d'une démarche engagée en 2011 avec l'accompagnement par un cabinet de conseil indépendant spécialisé dans la détection et la prévention des risques psychosociaux, nous avons poursuivi en France nos actions de sensibilisation des managers sur la prévention des risques psychosociaux, et la formation du personnel du service médical pour développer les compétences de prise en charge des personnes dès lors qu'elles s'estiment être en difficulté.

Formation

La formation occupe une place centrale dans notre politique de ressources humaines. Favoriser l'employabilité de nos collaborateurs à travers des programmes de développement continu des compétences et de formation fait partie de nos priorités.
En 2013, MANE a consacré en France 2,7% de sa masse salariale à la formation

professionnelle contre l'obligation légale de 1,6%. A l'échelle du Groupe, ce pourcentage s'élève à 1,7%.
En 2013, les collaborateurs du Groupe ont bénéficié en moyenne de 9 heures de formation pendant l'année.
Pour autant, nous devons nous atteler à promouvoir la formation auprès de l'ensemble des collaborateurs. En effet, seulement 60% des collaborateurs du Groupe ont eu une formation au cours de l'année 2013, et il existe également de fortes disparités entre les catégories professionnelles avec notamment une moyenne de 7 heures par an pour les ouvriers contre 17 heures pour les agents de maitrise (voir graphe suivant).

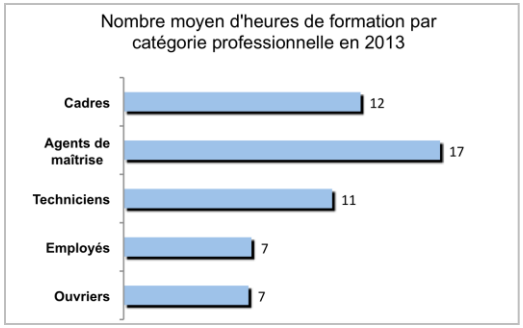

GPEC
A travers la mise en place d'un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), MANE offre la capacité à ses collaborateurs d'acquérir de nouvelles compétences pour qu'ils puissent s'adapter aux changements d'exigences et d'attentes professionnelles. Il s'agit en effet d'une gestion anticipative et préventive des ressources humaines en fonction de l'évolution et des contraintes du monde du travail et des choix stratégiques de l'entreprise. C'est également un dispositif permettant l'implication des responsables opérationnels et le dialogue social avec les représentants du personnel.

Diversité et égalité des chances

Dans notre Code d'Ethique, nous avons clairement affiché notre engagement à veiller à ce qu'aucune discrimination ne soit exercée à l'encontre de nos collaborateurs, et de quiconque avec lequel le Groupe est en relation dans ses activités.
Le Groupe a également signé la Charte de la diversité en entreprise, preuve de son engagement à lutter contre toutes formes de discriminations dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières.

Répartition des effectifs par âge
Les effectifs du Groupe sont répartis par tranche d'âge comme suit :

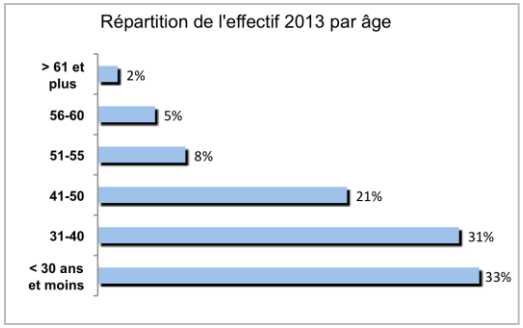

L'âge moyen du personnel est de 36 ans et 6 mois. 64% des collaborateurs ont moins de 40 ans. Les collaborateurs de la tranche d'âge de moins de 30 ans sont les plus nombreux et représentent 33% de l'effectif total.

Répartition des effectifs par sexe

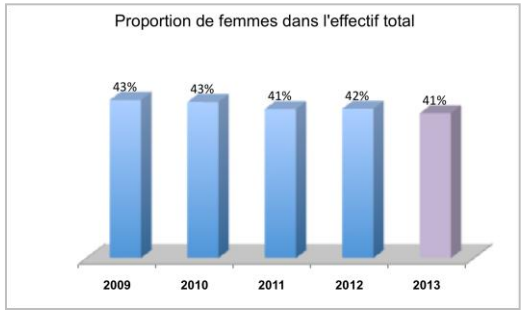

Par rapport à 2009, la proportion du personnel féminin (43% en 2009, 41% en 2013) diminue en raison des recrutements effectués en Indonésie et à Lebanon aux Etats-Unis avec un effectif majoritairement masculin.

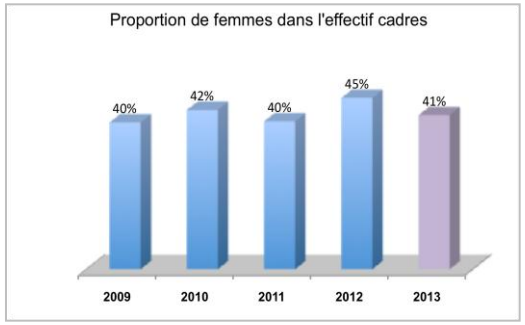

En 2013, 41% des femmes sont cadres, soit 1,5 points de plus qu'en 2009.

Adaptation des postes de travail
Afin d'augmenter le taux de féminisation de son effectif total et de permettre d'ouvrir plus de postes vers des tranches d'âges opérateurs plus élevées, MANE s'efforce d'adapter et de mécaniser ses outils de production de manière à rendre de nombreuses tâches manuelles moins pénibles et accessibles à tous.

Contrat de génération
Afin de donner leur place à tous les âges dans l'entreprise, MANE a mis en place en France un contrat de génération. Il s'agit d'un dispositif visant à créer des binômes jeune-senior pour encourager l'embauche des jeunes en CDI et garantir le maintien dans l'emploi des seniors, tout en assurant la transmission des compétences et des savoir-faire.

Actions pour l'emploi en faveur des travailleurs handicapés
En 2012, MANE a conclu en France un accord d'entreprise en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap pour les trois prochaines années. Cet accord porte sur les points suivants :
• Respect de la confidentialité de la Direction dans le cadre de cette démarche personnelle ;
• Aide à la reconnaissance du handicap ;
• Indemnisation de l'effort engagé pour la reconnaissance du handicap ;
• Fixation d'un objectif d'embauche ;
• Action de sensibilisation et d'information des collaborateurs ;
• Aménagement des postes de travail et des locaux ;
• Action de formation pour maintenir dans l'emploi.
Cette démarche se révèle efficace puisque le nombre de personnes handicapées employées par V. MANE FILS est passé de 19 personnes en 2012 à 34 personnes à fin 2013.
Par ailleurs, le service Ressources Humaines de MANE a activement participé à la Semaine Nationale du Handicap qui a eu lieu du 18 au 22 novembre 2013. Après avoir été présent au salon virtuel de l'emploi des personnes en situation de handicap en juin 2013, et pour la deuxième année consécutive, MANE était présent au salon du recrutement dédié aux personnes en situation de handicap (postes affichés, 30 entretiens et CV déposés, renforcement des liens avec les partenaires institutionnels présents...).
Les partenaires du Handicap ont également été mis à l'honneur sur le site de MANE au Bar-sur-Loup avec des stands de partenaires institutionnels installés au restaurant d'entreprise (ESATs, infirmières, chargée de mission handijob, association départementale sport adapté, Agyca). L'objectif était de présenter leurs actions et de répondre aux questions des collaborateurs.
Depuis plusieurs années, MANE fait appel à des ESAT pour la réalisation de certains travaux comme par exemple l'entretien des espaces verts ou encore l'embouteillage de parfums. Les ESAT sont des Etablissements et Services d'Aide par le Travail permettant aux personnes handicapées d'exercer une activité dans un milieu protégé. En 2013, nous avons signé un nouveau contrat pour leur confier l'enlèvement, le démantèlement, le traitement et le recyclage de nos Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), soit environ 6 tonnes de déchets en 2013.

4

Mesures prises et résultats obtenus dans le domaine du sociétal

INFORMATIONS SOCIÉTALES

Notre démarche d'achats responsables

Notre activité est en grande partie liée à nos achats de matières premières. MANE travaille avec des centaines de fournisseurs partout dans le monde. Par conséquent, nous ne pouvons agir en faveur du développement durable sans leur implication. Pour cette raison, MANE a mis en place des actions concrètes pour les intégrer comme parties prenantes essentielles de sa politique de développement durable.
Dès 2009, la Direction des Achats du siège social a lancé sa démarche d'achats responsables visant à promouvoir la RSE auprès de ses fournisseurs, et à évaluer leurs performances sociales et environnementales.

Une démarche structurée
Cette démarche s'articule autour des trois axes suivants :
• Une Charte qui doit être signée par les fournisseurs et qui exige le respect de principes fondamentaux en matière de RSE dans les domaines des droits de l'Homme, des normes du travail et de l'environnement.
• Un système d'identification des fournisseurs significatifs et potentiellement à risque au travers d'un questionnaire d'auto-évaluation RSE et d'une cartographie des risques RSE fournisseurs en fonction des catégories d'achats.
• Un programme de formation des auditeurs qualité ayant pour finalité d'intégrer des critères sociaux et environnementaux aux audits qualité des fournisseurs.

Etat d'avancement
Afin de mieux prioriser les actions à mener, plus d'une centaine de fournisseurs significatifs et potentiellement à risque ont été identifiés, qui représentent 87% du volume d'achats total.
Parmi ces fournisseurs, plus de 72% sont signataires de notre Charte et ont répondu à notre questionnaire d'auto-évaluation RSE, ce qui représente 76% du volume d'achats total.
En 2013, 7 évaluations RSE ont aussi été effectuées sur site par les auditeurs qualité. Dans le cas où un fournisseur audité n'obtient pas une note satisfaisante, MANE lui demande d'engager les démarches d'amélioration nécessaires.

Questions relatives aux consommateurs

Assurer la sécurité sanitaire de nos produits
MANE porte une attention toute particulière à la protection de la santé des consommateurs et travaille activement sur ce domaine, dans le même esprit et avec la même responsabilité que ses propres clients de l'industrie agroalimentaire.
C'est l'objet de notre « Politique Management de la Sécurité Sanitaire des Arômes » à travers laquelle nous nous engageons à consacrer toujours les moyens et les ressources appropriées pour garantir la qualité et la sécurité alimentaire des produits que nous fournissons à nos clients.
Depuis 5 ans, nos efforts portent notamment sur l'évaluation et la maîtrise des risques sanitaires comme par exemple les contaminations croisées avec des allergènes. Notre démarche s'appuie sur des règles d'hygiène strictes, la mise en place de nombreuses études HACCP ainsi que sur la prévention et la maîtrise des actes malveillants. HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) est un système de gestion qui permet l'analyse des dangers et des points critiques pour leur maîtrise. La plupart de nos sites sont certifiés IFS & BRC, ou ISO 22000 ou encore GMP.

Consommation durable
Notre responsabilité : Concevoir des produits qui répondent aux attentes du plus grand nombre de consommateurs en termes de santé et respect de l'environnement. C'est d'ailleurs dans cet esprit que s'inscrit notre démarche d'éco-conception avec la mise au point de l'outil GREEN MOTION™ évoqué précédemment.
Par ailleurs, nous cherchons toujours à développer des produits plus sains pour les consommateurs, du point de vue nutritionnel. Citons par exemple les gammes de produits Sense Capture Stevia et Sense Capture Salt, qui offrent la possibilité pour nos clients de réduire la teneur en sucre et en sel de leurs produits.

Soutien aux communautés locales

Au-delà des responsabilités directement liées à nos activités, nous nous attachons à apporter notre soutien aux communautés dans lesquelles nous sommes implantés.
Voici, ci-après, quelques exemples de nos contributions en 2013.

MANE soutient les Enfants de Madaifu
Fondée en 1999, l'association LES ENFANTS DE MADAIFU s'occupe d'enfants dont les parents sont décédés ou ont disparu, et qui viennent de familles pauvres des régions déshéritées de Chine.
En juin 2013, MANE Shanghai a signé un partenariat à long terme avec cette association. Le Groupe apportera sur 5 ans un soutien financier d'un montant d'environ 100 000 yuans chinois par an (soit environ 12 000 €) pour 15 jeunes lycéens et étudiants entre 17 et 22 ans, afin de leur assurer l'accompagnement jusqu'à la vie active : en prenant en charge leurs frais de vie, destinés à la nourriture, à l'habillement et aux soins, ainsi que leurs frais de scolarité (financement des études supérieures ou de formations professionnelles). Grâce à ce partenariat, les jeunes sont assurés de pouvoir continuer à poursuivre leur cursus. MANE leur offre aussi la possibilité de les accueillir en stage s'ils sont intéressés.
A l'occasion du Nouvel An chinois célébré le 31 janvier 2014, MANE Shanghai a également souhaité impliquer ses collaborateurs en organisant une collecte de dons pour les enfants de Madaifu. Avec cette initiative, ils ont collecté grâce à la générosité du personnel, 8 cartons de vêtements chauds et 2 cartons de livres et de jouets. Le don a été distribué par le coordinateur de l'association sur place, et fût très apprécié, surtout en cette période d'hiver très rude dans les provinces du Gansu et du Shaanxi où habitent ces enfants.

L'école FITAMA à Madagascar
La FITAMA est une coopérative de fermiers malgaches à qui nous achetons depuis plusieurs années de la vanille par l'intermédiaire de notre partenaire FLORIBIS. Implantée à Madagascar depuis l'année 2000, toutes les actions de la société FLORIBIS s'inscrivent dans la pérennisation de cette filière. FLORIBIS est d'ailleurs signataire du Pacte Mondial de l'ONU, reflet de son engagement éthique.
Grâce aux revenus générés par nos achats, la FITAMA a pu construire sa propre école de brousse pour les 600 enfants de leur communauté. Pour la rentrée scolaire 2013, MANE leur a fait parvenir un conteneur entier de matériel scolaire usagé en bon état (tables, chaises et tableaux pouvant équiper une quinzaine de classes), ainsi que 5 m^3 de livres scolaires. Ce matériel leur a été remis à l'occasion d'une cérémonie officielle de fin de cycle scolaire et des examens de l'école de la FITAMA en juillet 2013.

Bilan de santé gratuit pour les riverains de MANE Indonésie
En Indonésie, l'accès aux soins médicaux est un facteur d'inégalités sociales et reste une préoccupation essentielle pour le pays.
C'est pourquoi la filiale de MANE en Indonésie finance chaque année un bilan de santé gratuit pour ses riverains dans les villages alentours. Pour ce faire, MANE coopère avec la zone industrielle de JABABEKA, où l'unité de production est implantée, et le « Forum of Villager », une organisation représentative des communautés locales.
En 2013, ce programme a lieu d'avril à juillet. 721 personnes ont ainsi bénéficié d'un bilan médical et de traitements gratuits.

MANE Colombie
Avec l'argent récolté lors de la vente d'emballages et du recyclage de ses déchets, le site de MANE Colombie soutient financièrement deux associations, Fundación Ximena Rico Llano et Corporación Superarse, dont la prise en charge de l'éducation d'enfants vulnérables et victimes de violences est l'une des missions.

Partage de l'expertise du Groupe sur les questions de RSE

Performance globale
Depuis 2012, MANE participe en tant que parrain à l'action collective d'engagement territorial PERFORMANCE GLOBALE 06 - RSE 26000 & Stratégie Carbone, portée par l'Union pour l'Entreprise des Alpes-Maritimes (UPE 06).
Entourées de cinq parrains, grandes entreprises locales (SCHNEIDER ELECTRIC, MANE, EDF, VIRBAC et CREDIT AGRICOLE), une 1ère Promotion de 20 TPE/PME ont

bénéficié durant 18 mois d'un accompagnement individuel et collectif vers la RSE, notamment grâce à des réunions collectives pour échanger expériences et bonnes pratiques.
Forte des résultats probants en matière de retour sur investissement de la RSE pour la 1ère Promotion, l'UPE 06 a déjà prévu une deuxième session pour 20 nouvelles TPE/PME qui seront accompagnées dès le 1er trimestre 2014.
En participant à ce programme, MANE souhaite promouvoir activement la RSE auprès des entreprises sur son territoire en aidant les petites entreprises à intégrer la RSE dans leurs pratiques managériales.

Fondation d'entreprise MANE

Les engagements RSE de MANE prennent aussi corps dans les principes de la Fondation d'entreprise MANE, qui a pour but de promouvoir, soutenir ou coordonner des projets d'intérêt général relatifs au développement durable, à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, à la réduction de la pauvreté dans le respect des connaissances traditionnelles des communautés indigènes et locales et des accords multilatéraux de l'ONU (Convention sur la Diversité Biologique), et à la réduction de l'empreinte carbone des activités industrielles.
Nous avons lancé le projet de valorisation de l'*Echinops giganteus*, une plante sauvage qui pousse au sud ouest du Cameroun. Dans cette région, la forêt est exploitée à outrance par les villageois qui n'ont que cette ressource pour vivre, ce qui a aussi pour conséquence de réduire considérablement l'habitat des gorilles Cross River dont il ne reste plus qu'une quarantaine dans la région. La récolte de l'Echinops sauvage, dont l'odeur de la racine intéresse les parfumeurs, se présente comme une ressource alternative qui permettrait de laisser la forêt en l'état et de respecter l'habitat naturel des gorilles.
L'objectif de ce projet est de parvenir à créer une filière de valorisation de cette plante qui soit à la fois durable, équitable pour les populations locales, tracée et de qualité, suivant les principes d'Accès et de Partage des Avantages (APA) du Protocole de Nagoya. Notre choix s'est porté sur ce projet car il présente les meilleurs chances de succès tant en termes de potentiel commercial que de génération de revenus pour les communautés locales. Il est porté par l'ONG L'Homme et l'Environnement, qui s'appuie localement sur l'ONG ERuDeF afin de garantir la qualité nécessaire d'une gouvernance et leadership indispensables pour la réussite de ce projet.
Nos équipes R&D ont pu recevoir plusieurs échantillons de racines récoltées à différentes saisons, qui leur ont permis de procéder à des essais d'extraction. De manière générale, les premiers résultats obtenus ont dépassé les espérances et confortent la continuation des opérations de suivi du projet.

Merci de votre attention !
WE
CAPTURE
WHAT
MOVES
MANE